



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE

Direction régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement

Amiens, le

Service de «Gestion de la Connaissance et  
Garant Environnemental»  
Unité «Garant environnemental»

Le Directeur régional,

à

Vos réf. : V/courrier du 24/02/2014  
Affaire suivie par : François RIQUIEZ  
francois.riquiez@developpement-durable.gouv.fr  
Tél. 03.22.82.25.11 – Fax : 03.22.91.73.77  
Courriel : sgcge.picardie@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le Directeur Départemental des Territoires  
de l'Oise  
SAUE  
40, rue Jean Racine  
B.P. 317  
60021 BEAUVAIS cedex

**Objet :** Porter à connaissance – PLU de HONDAINVILLE.  
**PJ :**  
**Copie à :**

Vous avez consulté notre service dans le cadre du porter à connaissance concernant le PLU de HONDAINVILLE dans le département de l'Oise.

Je vous informe que vous avez accès aux données environnementales depuis notre site internet : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/> sur l'onglet «Porter à connaissance».

Vous trouverez dans la rubrique «Porter à connaissance» un tableau qui récapitule l'ensemble des sites internet locaux ou nationaux permettant d'accéder aux informations que vous recherchez.

La commune ne contient pas d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à autorisation. Toutefois, il est possible qu'elle puisse être concernée par la présence d'ICPE soumises uniquement à déclaration et qui ne sont pas référencées dans la base nationale des ICPE soumises à autorisation. Je vous invite, en conséquence, à vous rapprocher des services de la préfecture qui suivent ce type d'établissements.

En outre, je vous informe que les installations d'élevage ou d'abattages d'animaux, les installations dans lesquelles sont traitées des matières animales, les installations mettant en œuvre des organismes génétiquement modifiés et celles de production de micro organismes pathogènes relèvent du contrôle de la Direction Départementale de la Protection des Populations.

En ce qui concerne les zones humides : présence de zones humides sur le ru de la Lombardièrre et le Thérain ainsi qu'une zone à dominante humide.

Quant aux risques, il existe un PPR inondations sur le Thérain aval prescrit le 9 avril 2011. Il existe 2 atlas des zones inondables sur des communes de la vallée du Thérain et ses affluents (Beauvais inclus).

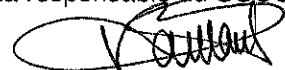


Activités de la DREAL en matière de  
risques industriels, de véhicules, de  
financement des politiques territoriales  
ainsi que de gestion de la connaissance

La commune est également concernée par le SAGE du Thérain qui est à l'étape de démarche préliminaire (phase de pré émergence).

Le service souhaite être associé à l'élaboration de ce document d'urbanisme.

P/le Directeur Régional  
La responsable du SGCGE,



Bénédicte VAILLANT